

Conseil d'école n°2 École maternelle de Randan
Mardi 18 mars 2025 17h, Salle d'accueil

NOM Prénom	Fonction
AUDIN Angélique	Enseignante et Directrice
SEGUIN Corinne	Enseignante
FRAGNE Elodie	Enseignante
HURDIEL Hortense	Enseignant stagiaire
MATHILLON Jean Jacques	adjoint
COURTADON Anne Marie	DDEN de St Sylvestre Pragoulin
ARBOR Julien	Représentants de parents d'élèves 2024-2025
BASMAISON Audrey	
DIOT Benoît	
LAFOREST Sandy	

Conseil d'école n°2 École maternelle de Randan

Mardi 18 mars 2024 17h00, Salle d'accueil

Présents :

La directrice : Mme AUDIN

L'équipe enseignante : Mme AUDIN (PS/MS/GS), Mme FRAGNE (PS/MS/GS), Mme SEGUIN (PS/MS/GS), Mme HURDIEL (stagiaire Master MEEF 1^{er} degré)

Les représentants de la mairie : MATHILLON, adjoint

Les représentants de parents d'élèves de l'école maternelle : M ARBOR, Mme BASMAISON, M DIOT, Mme LAFOREST, Mme MARTIN, Mme VAUTRELLE

DDEN Délégué Départemental de l'Éducation Nationale chargé de visiter les écoles : Mme COURTADON

Excusé(e)s :

Mmes COUTURAT et Mme FARGEVIEILLE représentantes de la municipalité

Mmes MARTIN, VAUTRELLE, Représentants de parents d'élèves.

Mesdames ASSELIN, BARDEAU et JALLON, membres du RASED

M COUPECHOUX, IEN Circonscription Clermont Terres Noires

Mme GOURBEYRE enseignante PS/MS/GS

Mme POUCHOL SOULIER, enseignante remplaçante rattachée à l'école maternelle de Randan

Mme MAISONNEUVE, directrice de l'école itinérante

M MOULIN, DDEN

Mme MORIN, directrice ALSH

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ÉCOLE

La secrétaire du second conseil d'école est Mme Fragne.

Mme Fargevieille retenue par deux réunions ce soir (Sicom de Maringues et cias Plaine Limagne) a néanmoins souhaité répondre aux questions du conseil. En effet, Mme Audin transmet systématiquement en amont sa préparation du conseil, ce qui lui a permis d'apporter des éléments de réponse. Ces derniers, que vous retrouverez dans le compte rendu, ont également été communiqués avant le conseil à M Mathillon.

Le dernier conseil d'école se tiendra à 17h30 au lieu de 17h (changement d'horaire voté à l'unanimité)
Mardi 10 juin 2025 salle d'Accueil

Le PV du 1^{er} conseil d'école qui s'est tenu le 5 novembre 2024 a été validé à l'unanimité par le conseil.

Ce dernier se trouve sur le site internet de la mairie pour consultation, à l'adresse suivante :

<https://www.randan.fr/enfance-et-jeunesse/etablisements-scolaires>

Il est également affiché aux panneaux d'informations des écoles, jusqu'à l'affichage du prochain pv.

Il est présent sur l'application Klassly.

Les familles qui en ont fait la demande l'ont reçu par courriel, ou version papier.

VIE SCOLAIRE

- Équipe pédagogique et Effectifs

Depuis la rentrée scolaire, voici les mouvements d'élèves rencontrés côté maternelle :

Arrivées	Départs
5 PS	1 PS
4 MS	1 MS
9 GS	2 GS
+18	-4

A ce jour, les effectifs sont les suivants :

PS	MS	GS
23	24	27
74		

L'équipe enseignante maternelle se montrait inquiète face à une baisse des effectifs, mais ces derniers remontent.

Toutefois, il avait été évoqué en premier conseil d'école, qu'une table ronde (invitant IEN, mairie, directrices des écoles, école itinérante, Rased, DDEN) serait intéressante à prévoir avant la fin de l'année civile pour échanger autour de la situation des effectifs.

Monsieur l'Inspecteur s'est rendu en mairie le 28/11/2024 voici la teneur des échanges rapportés par la municipalité :

« Nous avons reçu M. Coupechoux le 28/11/2024 en Mairie afin de lui faire part de notre inquiétude au niveau des effectifs ainsi que de la spécificité de l'école de Randan qui accueille une majorité d'enfants des gens du voyage. Nous lui avons expliqué que ces enfants n'étaient pas spécialement présents le jour de la rentrée et que Mme Bourdet le prenait en compte dans les effectifs.

La réponse de M. Coupechoux a été la suivante : il ne peut rien garantir au niveau des fermetures de classes, c'est en fonction du budget alloué par l'état, puis le recteur répartit le budget et décide des fermetures de classes »

	Prévisions à N-1	Année scolaire	Constat des effectifs septembre
2024	64	2025-2026	
2023	65	2024-2025	63
2022	60	2023-2024	59
2021	55	2022-2023	56
2020	54	2021-2022	54
2019	52	2020-2021	53
2018	67	2019-2020	61

Pour rappel, après des prises de contact le 08/10 avec les communes susceptibles de scolariser des enfants en PS à Randan, les chiffres suivants ont été recueillis quant aux enfants nés en 2022 (donc élèves en PS en 2025/2026) :

Randan : 22 (16 l'année dernière)

St Denis Combarnazat : 3, mais depuis plusieurs années les enfants nés sur cette commune ne s'inscrivent pas sur Randan

Bas et Lezat : Pas de retour de la commune

Villeneuve les Cerfs : 6 (9 l'année dernière)

Il faut rappeler que tous les enfants nés en 2022 ne seront pas scolarisés à Randan. Certaines familles ont quitté la commune, d'autres scolariseront leurs enfants sur d'autres communes. Les chiffres suivants ne sont donc que des estimations.

Depuis quelques années un courrier est adressé aux familles concernées afin de savoir en amont si les enfants seront scolarisés sur la commune ou non. La mairie de Randan s'en est chargée, les retours ont été communiqués le 07/12 :

« Au dernier pointage du retour des courriers, 10 retours positifs, 3 négatifs et 1 en attente de la nounou, + 5 enfants de familles itinérantes »

Malheureusement certains maires refusent d'adresser ce courrier.

Les prévisions d'effectifs sont donc difficiles à être précises.

Un article de journal, une publication sur le site de la commune, panneau pocket ont été réalisées au retour des vacances d'hiver.

Mme Audin demande à la mairie de s'assurer que la publication sur le panneau pocket a été faite.

Pour la rentrée 2025/2026 les effectifs attendus à ce moment de l'année sont les suivants :

PS	MS	GS
20	23	23

Mme Fargevieille a souhaité faire part au conseil des informations suivantes :

« Après plusieurs échanges téléphoniques et courrier avec la CAF, Mme Le maire a signé une convention afin de recevoir la liste des enfants nés n-3 résidant sur la commune. Nous avons reçu une première liste sur laquelle les enfants nés en 2021 sont notés, nous relançons la CAF pour avoir la liste des enfants nés en 2022 pour la prochaine rentrée. La convention signée nous oblige à un devoir de confidentialité, nous pourrions simplement vérifier si les enfants résident encore sur la commune et vous donner le nombre. »

- Projets :

- La présence de notre bénévole Claudine Moulin en BCD, prenant en charge de petits groupes d'élèves de maternelle pour leur raconter des histoires sur les thématiques abordées en classe, aider aux prêts, rangement, décoration de la bibliothèque
- Les élèves de l'école ne se rendent pas à la bibliothèque municipale, faute de bénévoles pour accueillir les classes et proposer des ateliers. En revanche il est possible pour les enseignantes de s'y rendre pour faire des emprunts pour les classes.
- La boulangerie Tupone a offert des calendriers de l'avent aux classes des deux écoles pour la fin d'année.
- Goûter de Noël (financement coopérative scolaire : chocolat chaud et brioches + cadeaux)
- Décembre/janvier visite médicale pour les MS réalisées par Mme Tixier, infirmière de la PMI

- 13/12/24 à 17h Marché de Noël dans la salle de l'Ancien marché. (Visionnage d'un film d'animation, remise des objets fabriqués en classe, photos avec le Père Noël)
- 16 décembre : spectacle de théâtre offert par la municipalité, spectacle qui avait déjà été proposé il y a une dizaine d'années en arrière qui a plu aux plus jeunes. A l'issue de ce spectacle des sujets au chocolat ont été offerts à chacun des enfants (financement mairie)
- L'Épiphanie et la Chandeleur ont été fêtées par les classes de maternelle en confectionnant galettes des rois et crêpes (financement coopérative scolaire). Mme Seguin tient à remercier M Tasse pour sa venue en classe jaune afin de confectionner cette galette comme à la boulangerie.
- 04/02 Les enfants ont pu bénéficier du visionnage de séquences choisies du Festival du Court Métrage 2025 (financement par la mairie).
- Lors de la quatrième période, les classes bleue et verte entameront un projet en lien avec les nouveaux programmes EVAR (Education à la vie affective, relationnelle) : corps, différence, émotions.

Un objectif clair : aider les enfants à mieux se connaître, à interagir avec les autres.

Il s'agit d'accompagner les enfants dans la découverte de leur corps, de leurs Émotions et des relations avec les autres.

Ces apprentissages permettent de poser les bases du respect de soi et des autres.

Avant 4 ans : découverte du corps, notion d'intimité, apprendre à exprimer et respecter un refus.

A partir de 4 ans : identifier ses émotions, reconnaître une personne de confiance, comprendre l'égalité filles-garçons.

A partir de 5 ans : différencier les sentiments, respecter les différences

Comment cela est-il enseigné ?

A travers la littérature de jeunesse, les jeux de rôles, discussions quotidiennes avec les enseignantes.

Quels bénéfices pour les enfants ?

Développement de la confiance en soi.

Meilleure compréhension des émotions et des relations interpersonnelles.

Prévention des comportements à risque en apprenant à dire non et à identifier les situations inappropriées.

- 10/03 Photos de classe
- 14/03 Carnaval : danses et goûter (beignets)
- 20/03 La grande lessive. Le thème de cette année est « Un papier, des papiers, vos papiers ». Toute l'école participe à cette manifestation (œuvres individuelles ou collectives). Les parents sont invités jusqu'à 19h à venir déambuler au lavoir du Domaine Royal.

L'installation est prévue à partir de 9h. Désinstallation à 19h. les bonnes volontés sont les bienvenues.

- 15/04 Exposition artistique à travers l'école où les familles seront invitées à venir déambuler dans les classes et couloirs de la maternelle à l'élémentaire pour découvrir les productions plastiques des élèves réalisées au cours de l'année.
- 24/05 fête de l'école à la salle des sports au matin. La thématique retenue est celle de l'eau et du voyage. (Spectacle des 8 classes)
- 05/06 Rencontre dans le cadre du Réseau Maringues où l'école recevra une classe de PS/GS de Joze et une classe de GS/CP d'Entraigues sur la thématique des 5 sens avec un pique-nique sur la pause méridienne. Des parents accompagnateurs seront demandés pour conduire les groupes d'élèves d'une classe à l'autre.

Ce jour-là aucun enfant de l'école maternelle ne déjeunera à la cantine, la municipalité devra annuler les commandes de repas ce jour ci et bloquer l'inscription ce jour là aux familles. En revanche la présence de nos atsem seront indispensables pour le bon déroulement des ateliers tout au long de la journée (pause déjeuner comprise).

- Projet impressions de dessins réalisés par les enfants sur un objet à vendre pourrait être lancée courant mai.

- Les sorties scolaires de fin d'année ne sont pas encore budgétées et organisées pour les classes jaune et verte.
La classe bleue se rendra le 20/06 au Vert Plateau à Bellenaves afin de réaliser des ateliers autour de la thématique de l'eau (les petites bêtes de la rivière, pêche, piscine ?).

LA PRISE EN CHARGE DE LA DIFFICULTÉ SCOLAIRE :

- Les activités pédagogiques complémentaires (APC) s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement sur le temps scolaire. Elles se déroulent par groupes restreints d'élèves. Elles sont organisées par les enseignantes et mises en œuvre sous leur responsabilité.
- Les A.P.C se déroulent dans les salles de classe.
Ils ne sont pas forcément pris en charge par leur propre enseignante mais par une enseignante de l'équipe.
- Cette aide est proposée aux familles, elle n'est pas obligatoire.
En P5, côté maternelle l'APC sera proposée à tous les élèves de GS afin de les préparer au mieux au CP.
Une valise souvenirs avec des outils créés en GS pourrait accompagner les CP pour leur rentrée de septembre, cette dernière serait garnie lors des APC.
- **RASED** : compréhension avec Lydia BARDEAU (enseignante RASED) pour les élèves de GS qui en avaient besoin suite à la passation en amont d'évaluations individuelles. Entraînement 1 fois par semaine jusqu'à la fin de l'année.
Depuis le 20/02 les élèves de MS ont été évalués individuellement en compréhension (Outil utilisé La Cigale). En fonction des résultats obtenus des groupes ont été constitués par niveaux et les élèves concernés bénéficieront d'un entraînement 1 fois par semaine.

SÉCURITÉ ET ÉQUIPEMENTS

PPMS (plan particulier de mise en sécurité) :

« C'est l'article L411-4 qui s'applique : "Chaque école dispose d'un plan pour parer aux risques majeurs liés à la sûreté des élèves et des personnels. Ce plan est établi et validé conjointement par l'autorité académique, la commune ou l'établissement public de coopération intercommunale gestionnaire du bâtiment et les personnels compétents en matière de sûreté. Le directeur donne son avis et peut faire des suggestions de modifications au regard des spécificités de son école. Pour cela, il peut consulter les personnels compétents en matière de sécurité. Il assure la diffusion de ce plan auprès de la communauté éducative et le met en œuvre. Il organise les exercices nécessaires au contrôle de son efficacité." »

Depuis le 12/12, le problème de dépôt du PPMS sur la plateforme sécurisée est résolu.

Un exercice attentat intrusion a été réalisé le 06/02 impliquant un confinement dans les classes.

Les problèmes soulevaient lors des conseils d'école précédents subsistent :

-Le signal d'alerte sonore (3 coups de corne de chasse) Mme Audin proposait l'utilisation d'un signal lumineux. La mairie devait se renseigner auprès des autres communes de la communauté de communes afin de trouver une solution plus adaptée. Qu'en est-il ?

Réponse : Le signal lumineux serait trop coûteux car il faudrait l'installer dans toutes les pièces de l'école (salles de classe, bibliothèque, salle de motricité, dortoir, ...) donc ce système n'est pour l'instant pas envisagé par la mairie

Le signal sonore (3 coups de corne de chasse) serait plus adapté pour un exercice de simulation de PPMS Risque naturel.

Cet exercice a été réalisé le 20/02 où les élèves sont allés au signal de la cloche se mettre à l'abri dans la salle de motricité. Les familles avaient été informées en amont de cet exercice.

14/03 réception d'un sms : exercice alerte météo France « risques vents violents » de 09 :05 à 09 : 42. Rien à signaler les élèves sont restés en classe jusqu'à la levée de l'exercice.

Pour le prochain exercice, Mme Audin va essayer de ne pas répondre au sms pour voir s'il est transféré à Mme Fragne, l'adjointe qui doit le recevoir en cas de non réponse de la directrice.

Capteurs CO2

Des capteurs ont été fournis pour toutes les classes, comme cela est demandé depuis le début de la crise sanitaire.

Malheureusement ces capteurs sur batterie ne tiennent pas la charge plus de quelques heures (moins d'une demi-journée), il faut donc les laisser sur secteur constamment. Le manque de prises murales relevé par Mme Audin lors du 3^{ème} conseil d'école le 14/06/22 a été solutionné cet été côté maternelle.

Les capteurs n'ont donc pas été utilisés durant toute l'année scolaire 2023-2024, car ils sonnaient sans cesse.

Mme Audin soulevait un problème de lot défaillant. Mme le maire expliquait alors qu'elle se renseignerait auprès du prestataire de services pour trouver une solution.

Lors du premier conseil la mairie devait se renseigner pour savoir s'il est toujours obligatoire d'utiliser des capteurs dans chaque classe.

Réponse : Il n'y a plus besoin de capteurs qui étaient seulement nécessaires lors des différents protocoles COVID au moment de la crise sanitaire.

PAI

4 élèves de maternelle nécessitent un protocole d'accueil individualisé (3 en classe bleue, 1 en classe jaune).

Les PAI premières demandes et renouvellement validés par le CMS ont été transmis en mairie. Dans le bureau de direction figure un tableau (feuille A4 rouge) sur lequel est inscrit l'identité de l'élève, la pathologie, le lieu de stockage du traitement.

Mme Audin demande à la mairie si les agents du périscolaires (cantine et garderie) sont mis au courant des PAI des élèves de l'école.

M Mathillon affirme que le PAI doivent passer par l'école (directrice associée à la famille) puis envoi au médecin scolaire. Une fois le PAI validé par le CMS, il doit être transmis en mairie puis les informations sont données de la mairie aux agents, comme cela se faisait lorsqu'il était maire.

Mme AUDIN demande si la mairie et l'ALSH ont demandé aux parents si leurs enfants ont besoin d'un PAI au moment de l'inscription en cantine, garderie et ou centre de loisirs?

Mme Basmaison précise que sur le site d'inscription portail famille Plaine Limagne, apparaît l'item « PAI » que les parents doivent cocher ou non. Il est également indiqué que les familles s'engagent à fournir le PAI et une trousse contenant les traitements nécessaires.

Mme Fargevieille souhaite faire remonter que sur les fiches d'inscription de la mairie, il est également demandé de cocher si les enfants ont un PAI (oui / non) ou s'il va être mis en place. Elle se renseigne si l'item PAI apparaît sur Parascol.

Lors d'une visite, la conseillère pédagogique a demandé pourquoi l'école n'était pas dotée d'un portail électrique sécurisé avec visio. La même remarque a été faite pour la présence de portes à poussoir qui permettrait de sortir plus vite de l'école. Avec la sécheresse les baies vitrées ne s'ouvrent pas facilement si nous devons évacuer rapidement car dans le cadre du ppms les portes sont toutes fermées à clefs.

Réponse : M. Mathillon se déplacera à l'école pour constater cette difficulté.

Travaux sur le réseau d'eau sur la commune de Randan

Mme Audin tient à remercier M Arbor qui, jeudi 13 mars l'a alerté au moment de l'accueil sur le fait que l'eau du robinet était trouble. En effet, la directrice n'avait pas été avertie des travaux réalisés la veille par la municipalité qui avait en revanche avertie l'alsh et avait fait le nécessaire pour le portage d'eau en bouteille.

Suite à l'information donnée par M Arbor, Mme Audin a téléphoné en mairie afin que des bouteilles d'eau soient apportées aux écoles. Elle tient à remercier la réactivité de Mathilde en mairie qui a fait livrer de l'eau par la Semerap avant la récréation du matin.

PARTENARIAT MUNICIPALITÉ

- Rythmes scolaires

Vote de la semaine à 4 jours, rythmes inchangés.

Pour	Contre	Abstention
Adopté à l'unanimité	/	/

- Inscriptions

Depuis 2020 les inscriptions se font dans un premier temps en mairie pour la partie administrative. Pour rappel il n'y a pas de périodes ou de dates précises pour inscrire un enfant. Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année scolaire. Le secrétariat de mairie privilégie le début des inscriptions en PS pour la rentrée suivante courant mars/avril.

Suite à la transmission du dossier constitué en mairie, après un contact téléphonique ou par mail de la directrice un rdv est convenu avec les familles pour finaliser l'inscription et répondre aux questions. Les visites se font de manière individuelle, il n'y a pas de temps de portes ouvertes. Courant juin, les futurs élèves se voient proposer des temps d'adaptation.

- **Budget**

45€ par élèves inscrits et présents en date du 05/11/24.

Frais de transport augmentés cette année en réponse aux demandes faites par Mme Audin l'année dernière en raison de l'inflation. Nous passons de 330€ à 430€ sur présentation des factures. Cette augmentation sera prise en charge par la mairie.

- **Spectacle** de Noël offert aux écoles + le sujet en chocolat.

- Participation « **cérémonie des diplômes GS** » : agendas (1€ par élève de GS)

- **Besoins et/ou Travaux**

Besoins anciens :

Ronde plus régulière de la gendarmerie municipale afin d'éviter les dégradations régulières, incivilités et dangers des conduites. Mme Audin ajoute qu'il faudrait une présence à des horaires différents (matin, fin de matinée, 13h20, 16h30) et rester plus longtemps sur place.

Les parents d'élèves et Mme Audin proposaient comme solution la possibilité de demander à un agent municipal de porter un gilet jaune et de faire la circulation aux horaires d'entrées et sorties, et/ou mettre la rue en sens unique, modifier la route avec dos d'ânes ou chicanes pour ralentir les véhicules.

Mme le maire expliquait qu'il était prévu en 2024 un réaménagement de la rue de Riom par les services des routes du Conseil Départemental.

Le département devait faire la première esquisse en mairie en novembre. Les travaux débuteront ils début 2025 comme annonçait lors du second conseil d'école 2024 ?

Réponse : La mairie est toujours en attente des subventions pour ce projet. Le projet est repoussé à l'année 2026 mais sans date précise.

M Diot propose également de mettre en place un ou deux poteaux amovibles dans la rue Léon blanc, afin d'éviter que des familles remontent cette rue malgré le panneau d'interdiction et à vitesse élevée.

Réponse : M Mathillon pense que le coût serait très élevé, et soulève le problème du nombre de télécommandes à fournir à tous les usagers (enseignantes, atsem...)

La mise en place d'une étude dirigée après la classe de 16h30 à 17h30 sur proposition de l'équipe enseignante, encadrée par des enseignants volontaires, financée par la municipalité. Visant à travailler l'autonomie, la méthodologie et l'aide aux devoirs.

La demande avait été reproposée en conseil mais avait essuyé à nouveau un refus pour l'année scolaire 2023-2024.

La question devait de nouveau être soumise au conseil municipal. Quelle est la réponse ?

Réponse : La mairie refuse également cette année de financer la mise en place d'une étude dirigée.

La fibre.

Pas encore de fibre sur l'intégralité de la commune pour le moment. Un rdv de maintenance du TBI était prévu le 19/10/22, Mme Fargevieille devait profiter de ce moment pour voir s'il était possible de booster le débit internet afin que le TBI soit plus réactif lors de téléchargement de contenus plus lourds, tels que les vidéos ou images. A ce jour Mme Audin utilise un partage de connexion entre son téléphone portable personnel et le pc de la classe.

Mme Couturat, expliquait lors du premier conseil d'école 2023 s'être rapprochée de la Comcom pour obtenir des accès au WIFI Max pour solutionner ce problème.

Lors du 1^{er} conseil, La mairie avait eu des devis élevés et elle ne savait pas si ce dispositif serait viable au vu de la configuration de la rue. Mme Fargevieille proposait alors de relancer Orange pour l'installation de la fibre.

Réponse de Mme Fargevieille : éventualité d'installer un répéteur wifi mais les parents avaient soulevé des inquiétudes concernant les ondes lors d'un conseil les années précédentes.

A l'unanimité le conseil a adopté la pose du répéteur wifi.

Problèmes d'infiltration se poursuivent en maternelle visibles essentiellement dans le bureau de direction (du plâtre coule sur le photocopieur, les plaques du plafond s'écartent de plus en plus).

Plus de flaques lors des épisodes de pluie, en revanche le plafond est en bien mauvais état.

M Mathillon va se renseigner, et propose de se déplacer les jours prochains à l'école pour constater les dégâts.

Le changement des rideaux devait être proposé sur le budget 2025, qu'en est-il ?

Réponse : Oui c'est à confirmer lors du vote en conseil municipal début avril.

Le PC de direction datant de 2019 défaillant : problèmes de clavier, port usb cassé.

Parti en maintenance cet été mais n'a pas été réparé. Il reste toujours difficilement utilisable au quotidien.

Un devis devait être demandé suite au premier conseil d'école pour envisager un remplacement de ce dernier au plus vite.

Réponse : Cet achat sera soumis au budget municipal le 8 avril 2025.

Photocopieur

L'équipe enseignante tient à remercier la municipalité pour l'achat de la licence qui permet d'imprimer à partir d'une clef usb.

Bandes métalliques à refixer de la cour de récréation faisant la jonction gazon synthétique et goudron pour la sécurité des enfants.

Les agents municipaux devaient venir aujourd'hui pour fixer cette bande métallique. Pour l'instant un petit pot en terre rempli de sable la maintient au sol.

Réponse : Les agents ayant récupéré des outils récemment, la réparation devrait être faite prochainement s'il s'agit d'une simple vis à fixer au sol.

Nouvelles demandes :

//intimité

Possibilité de fabriquer ou acheter de quoi faire des « portes » au niveau des toilettes individuels enfants ?

Mme Fargeville réfléchit à une solution adaptée aux locaux, et se rapproche des services techniques pour trouver des solutions.

Solutions apportées par le conseil : installer peut-être un rail au plafond avec un rideau à tirer. Cette solution est à étudier avec les ATSEM également, pour faciliter le ménage.

Poteaux de la cour : système de protection comme sur les terrains de rugby afin de limiter les accidents.

Réponse : La mairie a des normes à respecter en matière d'équipement. La question reste à étudier.

M Diot propose ce type d'équipement :

<https://storkeo.com/matelas-de-protection-accrobranche/>

Garderie le matin : petit déjeuner autorisé ?

Réponse : Oui la mairie a autorisé les parents à fournir un petit déjeuner pour les enfants n'ayant pas déjeuné à la maison. En revanche, rien ne sera fourni par la mairie, les familles concernées devront prévoir un goûter que l'enfant pourra manger de manière autonome.

Mme Audin demande s'il y a des contre-indications à la prise du petit-déjeuner le matin lors du temps de garderie.

Pas de contre-indications au contenu du petit-déjeuner de la part de la mairie. Mme Audin suggère de noter dans le mot donné aux parents de préciser que le petit déjeuner soit constitué de quelque chose de pratique qui ne nécessite pas d'être mis au frais et sans élément liquide.

Si la structure des classes à savoir le triple niveau essayé cette année scolaire venait à être pérennisé, serait-il envisageable que Nathalie ait plus de temps les après-midis en accompagnement classe ?

Mme Fargeville a noté que cela reste à discuter.

Le point de la propreté aux abords de l'école est soulevé par les parents d'élèves. La demande de la pose d'une poubelle est évoquée.

Réponse : Des caméras seront posées en 2025 sur la commune. Une caméra visionnera la rue, le parking, l'entrée de la maternelle. Les entreprises ont été démarchées par la mairie concernant cette pose.

PARTENARIAT AVEC ALSH

Le 23/01 une rencontre s'est déroulée dans la salle de garderie, en présence des deux directrices, Mme Morin et M Brun. L'occasion de parler de l'occupation des locaux, grandes lignes de la convention, le plan mercredi, des nouveaux locaux disponibles fin 2026, du départ d'Audrey remplacée à la mi-mars par Sandrine Debachy.

A également été soulevé lors de cet entretien, le sujet des élèves ayant des PAI dont les animateurs n'en n'ont pas connaissance.

Le 24/01 M Brun a envoyé aux écoles la convention signée entre la mairie de Randan et Plaine Limagne concernant l'utilisation des locaux.

La charte réalisée par les directrices des écoles et Mme Tixier il y a quelques années en arrière a été renvoyée à M Brun à sa demande le même jour, permettant ainsi de croiser les lectures et de modifier si nécessaire la convention.

Informations apportées par Mme Fargevieille : Après échange avec M. Brun sur le sujet de la convention , des modifications ont été apportées notamment sur le matériel acheté par la coopérative scolaire et les salles utilisées par l'ALSH.

Participation à La grande lessive

L'exposition école le 15/04 : les travaux du centre de Loisirs seront affichés en garderie.

PARTENARIAT AVEC LES PARENTS ET L'ASSOCIATION LOISIRS ET CULTURE

Evènements réalisés :

- Course solidaire
- Marché de Noël
- Le loto
- Les box goûter

Evènements à venir :

- 12/04 le concert
- 24/05 : fête de l'école
- 04/07 : Bal de promo

Aide au financement des sorties scolaires de fin d'année sur présentation des devis ou factures.

COOPÉRATIVE SCOLAIRE

A ce jour, la coopérative scolaire de l'école maternelle de Randan affiche un solde à 3706.12€

A venir -583.84 achats cadeaux de Noël (jeux de cour et de motricité) + 415.64€ de livres dans le cadre du plan BCD.

QUESTIONS/ INFORMATIONS DIVERSES

Mme Fargevieille demande si nous avons soldé le montant pour la commande de livres. Il s'agit du montant alloué pour le plan BCD.

Réponse : A ce jour 140 albums ont été achetés. Il reste 415.64€ à dépenser. Les enseignantes ont reçu Mme Hard, commerciale en littérature de jeunesse, en ce début d'année. Des commandes vont être réalisées dans les semaines à venir afin d'épuiser ce solde. Nous avons également associé Mme Moulin, notre bénévole en BCD pour savoir quels livres acheter pour faire plaisir aux enfants (les livres cartonnés, les labyrinthes semblent retenir l'intérêt de nos élèves)

Pas de questions remontées par les parents aux représentants de parents d'élèves à soumettre au conseil d'école.

La séance est levée à 20h06

La présidente du Conseil d'école	La secrétaire du Conseil d'école	Représentant de parents d'élèves
Angélique AUDIN 	Elodie FRAGNE 	